

Etaient présents :

pour la mairie : Madame Xavière Martin, adjointe au Maire chargée de l'éducation, Monsieur Pellion, responsable du service Education, Monsieur Fersatoglu, responsable du Bâti, Madame Nadia Benamor, directrice-adjointe de l'ALE,

l'équipe enseignante : Madame Lescop, Madame Kerjean, Madame Jaccone, Madame Francheteau, Madame Dijon, Madame Duchiron, Madame Roche,

les représentants des parents d'élèves : Madame Garnier, Madame Abécassis, Madame Bizouard, Madame Tissot, Monsieur Pilon, Monsieur Reilhac (FCPE).

Était excusée Madame Coquard, Inspectrice de l'Éducation nationale de la 18<sup>e</sup> circonscription

Secrétaires : Madame Jaccone & Madame Garnier

**- Bilan de la rentrée**

179 élèves étaient inscrits à la rentrée (25,57 élèves/classe). 7 inscriptions ont eu lieu pendant l'été. La structure prévue a dû être revue la veille de la rentrée.

Trois élèves seront radiés à la rentrée de novembre en raison de leur déménagement.

**- Vote du règlement 2021– 2022**

Le règlement est adopté avec quelques modifications :

- Ajout d'un préambule conformément au règlement départemental
- Actualisation des phrases relatives aux stages de réussite (article 3) et au LSU (article 6).

La charte de la laïcité qui explicite les principes de la laïcité à l'école est jointe au règlement pour signature par les parents.

**- Le protocole sanitaire en vigueur**

Le protocole a été présenté en début d'année, lors des réunions de rentrée.

Les enfants sont répartis en trois groupes pour réduire le brassage. Les accueils, sorties et récréations sont décalés par groupe. Lavage de mains ou gel hydroalcoolique avant d'entrer en classe, les élèves se lavent les mains ou utilisent du gel hydroalcoolique. En classe, le port du masque est constant, les élèves peuvent le poser pendant la récréation mais doivent le remettre dès l'entrée dans le préau.

Le plan de continuité pédagogique a été mis en place dès mardi avec la fermeture de la classe de CE2. Lorsque c'est possible, les supports de travail sont donnés aux élèves au moment de la fermeture de classe. Un plan de travail est envoyé par mail aux familles. Si des documents doivent être imprimés, l'enseignante s'assure que les parents peuvent le faire. Si ce n'est pas le cas, les documents sont imprimés à l'école et transmis aux enfants.

**- La sécurité à l'école**

Deux exercices de sécurité ont eu lieu en ce début d'année.

- le 16 septembre : l'exercice incendie s'est très bien déroulé.

- le 14 octobre : lors du PPMS attentat intrusion, un nouveau système d'alerte (sonnerie différente) a été testé et a bien fonctionné – très bonnes réactions des élèves dans toutes les classes.

Le PPMS – risques majeurs : l'exercice départemental devrait avoir lieu en novembre.

### - Le climat scolaire

Le plan de prévention de la 18e circonscription est présenté au conseil d'école. Le rôle de la cellule climat scolaire ainsi que le protocole-harcèlement sont explicités. Le plan de prévention de l'école décliné conformément au plan de prévention de la circonscription prévoit des actions qui seront mises en place tout au long de l'année dans les classes afin de veiller à un climat scolaire harmonieux.

Si un problème trouve sa source à l'école, il doit être réglé à l'école. Les parents des enfants concernés doivent d'abord contacter l'enseignante et la directrice afin de régler ce différend.

La directrice espère que le contexte sanitaire permettra cette année des rencontres, afin de renforcer les liens école-familles.

### - Travaux

La directrice remercie les services techniques pour les travaux effectués pendant l'été (remplacement des câbles de tirage des stores).

La révision des verrous des portes des toilettes (filles et garçons) a été faite. Les portes sont toujours difficiles à fermer. Le remplacement des portes et verrous sera inscrit au budget de l'année prochaine.

Les travaux de transformation du bâtiment d'habitation en centre de loisirs ont commencé le 4 octobre. Le parking est maintenant zone de chantier. Dans un premier temps, des travaux préparatoires (désamiantage dans le strict respect des normes) ont été mis en œuvre. Le permis de construire qui a été déposé n'est pas encore complètement validé. Les façades vont être ouvertes pour permettre l'installation d'un ascenseur. Le souhait de la mairie est d'ouvrir cette structure à la rentrée de septembre 2022.

Réglages du système de ventilation : en période de grande chaleur, le système n'apporte aucune amélioration. Un point détaillé sera réalisé par le prestataire fin octobre. Des tests vont être réalisés dans les semaines à venir. Les parents d'élèves demandent si des mesures de taux de CO2 ont été refaites à la suite de cette installation car le système avait été mis en place pour cela. Il est expliqué que des mesures sont faites dans le cadre réglementaire qui les prévoit tous les 10 ans. Des sondes CO2 vont être prochainement installées pour tester la qualité de l'air, sous réserve de validation budgétaire.

### - Temps périscolaires

- ALE : En l'absence de directeur/directrice, Nadia Benamor, directrice-adjointe fait fonction de directrice et la mairie la remercie d'avoir accepté ce poste. Les parents expriment leur inquiétude, craignant l'épuisement qui pourrait résulter de cette double-charge.

- La ville fait face à un problème de recrutement sur toutes les structures. L'équipe est stable. Une nouvelle animatrice a pris ses fonctions cette semaine.

#### - Communication école – accueil de loisirs

La liaison entre les deux temps se fait d'abord entre l'animateur responsable de la classe et l'enseignante puis entre la directrice-adjointe et les enseignantes. Les informations importantes doivent être signalées par écrit à l'enseignante et/ou à la directrice de l'école ainsi qu'à la directrice-adjointe de l'ALE (l'information peut être transmise par mail).

#### - La cantine - le goûter

A la cantine, le menu servi est quelquefois différent de ce qui est annoncé, la mairie précise que dans ce cas, le changement est annoncé et remplacé par un produit équivalent. Il y a changement lors des jours de grève. Les quantités sont faibles. Le repas est le même pour tous les enfants le même jour. Si cela doit se reproduire, la mairie propose de transmettre cette information par mail en indiquant le jour afin qu'une explication puisse être apportée.

Les enfants se plaignent de ne pas avoir assez de temps en fin de service. Ce moment est compliqué avec la règle de non-brassage. Le réfectoire est partagé avec l'école du Parc. Il y a moins de tables afin de respecter l'espacement entre deux tablées. Il y a pourtant moins d'enfants déjeunant à la cantine (270 enfants contre 320 il y a quelques années).

Si les couverts sont sales, les enfants doivent le signaler aussitôt et demander le changement de couvert. Le goûter est un peu léger. Il y a deux composantes : un fruit (purée de fruits, jus ou fruits secs), un laitage (yaourt, fromage ou verre de lait). La ville demande à Sodexho de diversifier les pains proposés aux enfants. Le goûter est élaboré par la diététicienne selon les recommandations en vigueur (grammage).

#### - L'organisation de l'étude

Il y a 3 groupes d'accompagnement scolaire, respectant les groupes établis dans le cadre du protocole sanitaire. Les enfants sont plus nombreux ces derniers temps, sauf en CP. Cette année, les études sont quasiment toujours assurées par des enseignants. Les enfants prennent le goûter dans la cour (ceux qui vont au centre le prennent au réfectoire) et jouent avant d'aller en classe pour faire leurs devoirs. Un groupe doit être limité à 16 enfants. Au-delà, la mairie pourrait ouvrir un 4<sup>e</sup> groupe. Il est à noter qu'il y a peu d'intervenants pour encadrer ce temps.

#### - **Propreté des toilettes**

Les toilettes sont nettoyées à trois reprises dans la journée. Cependant, les enfants y jouent, grimpent sur les cuvettes et les salissent. Les toilettes font l'objet d'une surveillance accrue. Les toilettes filles et garçons vont être remises en place à compter du retour des vacances de la Toussaint.

#### - **Les APC**

Les APC ont lieu de 11h30 à 12h soit le lundi, mardi ou vendredi. Les parents des enfants qui sont pris en charge pour remédiation dans les apprentissages fondamentaux doivent signer une autorisation à chaque période de prise en charge.

#### - **Bilan de la coopérative**

Le solde des comptes de la coopérative de l'exercice 2020-21 est de 2798,56 €.

La coopérative finance les sorties des classes ainsi que des achats de livres, matériel d'arts plastiques ...

Elle est alimentée par les dons des parents et un pourcentage de la vente des photos de classe.

Le premier appel sera proposé aux familles au retour des vacances d'automne.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 11 février 2022.